

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à huis clos et en visioconférence en raison de la pandémie du coronavirus COVID 19, le lundi 13 juillet 2020 à 19h30.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
  - 4.1 rapport du maire**
  - 4.2 état des revenus et dépenses**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
  - question d'ordre général;
  - durée maximale: 20 minutes;
  - chaque intervenant doit s'identifier;
  - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
  - 7.1 comptes du mois;
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
  - 8.1 ouverture de soumission - Rapiéçage mécanisé 2020
  - 8.2 ouverture de soumissions - Conduites d'aqueduc et d'égouts dans le parc industriel des augustines à York
  - 8.3 ouverture de soumissions - Services professionnels - Plans et devis - Réfection des surpresseurs du boulevard Gaspé et de la rue Forest
  - 8.4 services professionnels - Contrôle qualitatif - Conduites d'aqueduc et d'égouts dans le parc industriel des augustines à York

8.5 ouverture de soumission - Fourniture de gaz propane

## **9. SERVICES MUNICIPAUX**

### **9.1 Protection contre les incendies**

### **9.2 Urbanisme, aménagement et environnement**

9.2.1 renouvellement du mandat de 3 membres du comité consultatif d'urbanisme

### **9.3 Loisirs et culture**

9.3.1 aide financière aux camps de jour - Été 2020

### **9.4 Travaux publics**

### **9.5 Services administratifs**

9.5.1 acquisition de la licence Microsoft office 365

9.5.2 modification au bail de location de la compagnie location d'autos Enterprise Canada à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé

### **9.6 Services juridiques et greffe**

9.6.1 paiement de facture - Assurances responsabilité pour les parcs de rouli-roulant, pistes de BMX et aménagements semblables 2019-2024 - Pour 2020-2021

9.6.2 maire suppléant et substitut du maire

9.6.3 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1172-12 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1172-12-12)

9.6.4 modification de la procédure de consultation des personnes intéressées - Adoption des demandes de dérogations mineures - Comité consultatif d'urbanisme du 8 juillet 2020

### **9.7 Direction générale**

9.7.1 autorisation de signature - Protocole d'entente - Fonds d'aide aux initiatives régionales - Volet 2 (FAIR50931)

- 9.7.2 fonds de visibilité Innergex Cartier SEC - Recommandation pour 2020
- 9.7.3 protocole d'entente 2020 - Ville de Gaspé et l'École de patinage artistique Forillon
- 9.7.4 entente de location - Bureau d'information touristique à la Maison des jeunes de Rivière-au-Renard
- 9.7.5 accès au quai de Sandy Beach
- 9.7.6 paiement factures Tech-Plan - Mandat de conception de plans et devis pour divers projets
- 9.7.7 achat d'enseignes de sensibilisation pour la propreté des plages
- 9.7.8 travaux terrain complémentaires - Demande d'autorisation auprès du MPO pour l'aménagement du projet de revitalisation récréotouristique à Rivière-au-Renard
- 9.8 Ressources humaines**
  - 9.8.1 autorisation à signer la lettre d'entente relativement aux travaux du traitement des eaux au LET durant la saison de traitement 2020
  - 9.8.2 attribution à l'interne d'un poste saisonnier journalier (budgété 27 semaines)
  - 9.8.3 attribution à l'interne d'un poste saisonnier de charpentier-menuisier-journalier (budgété 22 semaines)
  - 9.8.4 embauche de pompiers à temps partiel
- 10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS**
  - 10.1 règlement modifiant l'article 3 du règlement 1421-20 concernant l'interdiction de faire du camping sur les chemins publics et les places publiques
- 11. AVIS DE MOTION**
- 12. RAPPORT DES COMITÉS**
  - 12.1 comité consultatif d'urbanisme

**13. AFFAIRES NOUVELLES**

**14. QUESTIONS DU PUBLIC**

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**



Isabelle Vézina,  
Greffière